



Procès-verbal de la séance du Conseil Général

Séance du 29 juin 2016 selon convocation.

La séance débute à 20h00 sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Préavis 2016-02- comptes 2015.
5. Préavis 2016-03- arrêté d'imposition 2017.
6. Préavis 2016-04- demande de crédit complémentaire pour la réfection du clocher et de l'horloge de l'église.
7. Communications de la Municipalité.
8. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

1. Appel.

Sont absents excusés:

Mmes Bey-Kramer Sylvia, David Germaine, Gachet Marie-Eve, Gogniat Florence, Jordan Heidi, Weber Marie-France. M.M. Brocard Gaël, David Marc, David Jean-François, Gachet Yann, Gogniat Alain, Jordan Claude, Oulevey Gilbert, Weber Patrick.

Sont absents non-excusés:

Mme Nyffenegger Josette et M.M Baehler Jean-Luc et Lecoultre Rémy.

Le Conseil Général compte à ce jour 42 membres, 25 sont présents pour débiter cette séance.

2. Assermentation des nouveaux membres.

M. Mazenauer Laurent est assermenté séance tenante. Le Conseil Général compte dorénavant 43 membres, sont présents 26 membres dès l'assermentation.

3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars 2016 est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

4. Préavis n° 2016-02 comptes 2015.

Chaque membre a reçu le préavis n° 2016-02, le rapport de gestion, les comptes 2015 ainsi que le rapport de la commission de gestion avec la convocation. M.le Syndic parcourt page par page les comptes pour d'éventuelles questions et donne également beaucoup d'explications. Le résultat 2015 affiche un bénéfice de Fr. 1'312.90 pour un total du compte de fonctionnement de Fr. 1'199'252.55. Les conclusions du rapport de la commission de gestion sont lues séance tenante par M. Olivier Bourgeois et recommandent sur la base de leur examen ainsi que la révision par infocompta, d'adopter les comptes 2015 tel que présentés.



Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission de gestion concernant le préavis n°2016-02 sur les comptes 2015 sont acceptées à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

5. Préavis n°2016-03 arrêté d'imposition 2017.

Chaque membre a reçu un exemplaire de l'arrêté d'imposition 2017, le préavis n°2016-03 ainsi que le rapport de la commission des finances avec la convocation. La Municipalité propose de reconduire l'arrêté d'imposition 2016 pour 2017 au taux de 73%. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues séance tenante par M. Daniel Reymond et recommandent d'adopter l'arrêté d'imposition 2017 tel que présenté. Pas de questions n'étant soulevées le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission des finances concernant le préavis 2016-03 sur l'arrêté d'imposition 2017 sont acceptées à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

6. Préavis n°2016-04 demande de crédit complémentaire pour la réfection du clocher et de l'horloge de l'église.

Chaque membre a reçu le préavis n°2016-04, le rapport de la commission ad'hoc ainsi que le rapport de la commission des finances avec la convocation. La Municipalité demande au conseil de l'autoriser à entreprendre la rénovation du clocher et de l'horloge de l'église pour un montant de Fr. 49'000.-, de financer ces travaux par les liquidités courantes et d'amortir ces travaux sur 30 ans. Les conclusions du rapport de la commission ad'hoc sont lues par M. Pierre-François Duc et recommandent d'accepter. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues par M. Laurent Zahnd et recommandent d'accepter. Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission des finances ainsi que les conclusions du rapport de la commission ad'hoc, concernant le préavis n°2016-04 sont acceptées à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

7. Communications de la Municipalité.

M. Michel David nous informe que la réfection du chemin du refuge est terminée et qu'il y a une belle place de parc goudronnée pour le refuge. Il nous informe également que le règlement de la taxe spécifique sur l'électricité a été accepté et signé par le Conseil d'Etat. Mme Véronique Laurent-Zeller nous informe que le chapiteau va rester jusqu'à début septembre.

8. Propositions individuelles et divers.

M. Alain Aerni demande si la taxe sur l'électricité pourrait par exemple être utilisée pour financer l'achat d'un vélo électrique ou autres ? M. Michel David dit que ce n'est pas prévu dans la liste pour 2016, mais qu'elle peut être révisée chaque année. M. Olivier Bourgeois demande de rappeler aux locataires du refuge de bien vouloir enlever les décos, ballons et autres sur les barrières et panneaux après la location. M. Bertrand Ménard demande à quoi en est-on pour la pose d'une barrière de sécurité sur la route direction Pailly ? M. Michel David attend le rapport mais pense que ça sera favorable. Mme Véronique Laurent-Zeller nous fait part d'un magnifique discours pour son départ de la Municipalité. A son tour M. le Syndic lui adresse un tout aussi beau discours pour la remercier du fond du coeur pour ces 5 années passées à la municipalité, un présent lui est remis.

Conseil Général Rueyres



M. le Président nous informe que la première séance de la nouvelle législature aura lieu le 8 septembre, il remercie la Municipalité et particulièrement Mme Véronique Laurent-Zeller qui l'a quitte.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h55.

Le Président:

La secrétaire: